

Appel à un cessez le feu et pour le droit à la vie à Gaza

Déclaration de la Coalition mondiale contre la peine de mort (*)

La Coalition mondiale est composée de plus de 180 ONG, barreaux d'avocats, collectivités locales et syndicats. Elle vise à renforcer la dimension internationale du combat contre la peine de mort. Son objectif est l'abolition universelle de la peine de mort.

En tant que réseau de défense des droits humains luttant contre la peine capitale et les exécutions judiciaires pratiquées par les États, nous sommes horrifiés par la situation cruelle des droits humains et les graves violations du droit international humanitaire commises à l'encontre du peuple palestinien dans le territoire palestinien occupé, en particulier dans la bande de Gaza.

Depuis le lancement de la campagne militaire sur Gaza, l'armée israélienne a pris pour cible, à grande échelle et sans discrimination, des civils et des biens de caractère civil ; elle a infligé des destructions massives, avec plus de 70 % des habitations de Gaza détruites ou endommagées ; plus de 1,6 million de Palestiniens ont été déplacés à travers Gaza, la majorité d'entre eux étant déjà des réfugiés ou des descendants de réfugiés de 1948 ; elle a pris pour cible des journalistes, du personnel médical, des ambulances, des écoles, des lieux de culte des mosquées, des églises, des universités, des abris et des hôpitaux, ainsi que des infrastructures d'eau, d'électricité, de télécommunications et d'énergie, entre autres.

En janvier 2024, la Cour internationale de justice a ordonné à Israël de mettre en œuvre six mesures provisoires pour protéger les Palestiniens de Gaza contre un risque réel de génocide. Chaque jour qui passe, de nouvelles vies sont perdues et la catastrophe humanitaire à Gaza s'aggrave.

La lutte pour la promotion des droits humains, comme la recherche de la fin de la peine de mort, ne signifient rien si les combattants pour le droit à la vie ne condamnaient pas d'autres atrocités commises contre l'humanité, comme l'horrible projet de destruction du peuple palestinien à Gaza.

Nous exprimons notre solidarité avec les organisations membres de la Coalition mondiale basées en Palestine et avec le peuple palestinien confronté à une catastrophe humanitaire sans précédent. Nous demandons instamment aux États et organismes internationaux et régionaux influents de faire respecter le droit international et d'empêcher de nouvelles effusions de sang et destructions par des actions concrètes, notamment en exigeant un cessez-le-feu permanent immédiat, l'acheminement effectif de l'aide humanitaire, la fin de l'occupation des territoires palestiniens, l'arrêt des transferts d'armes susceptibles d'entraîner de nouvelles violations du droit à la vie.

Septembre 2024

(*) Le Collectif français LIBERONS MUMIA est membre de la Coalition mondiale contre la peine de mort